

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 25/008/2007 (Public)

ÉFAI

14 décembre 2007

République de Corée (Corée du Sud). Amnesty International condamne les expulsions menées en secret de cadres du Syndicat des travailleurs migrants

Amnesty International condamne l'expulsion – en secret et en dehors de toute procédure légale – de trois cadres du *Migrants Trade Union* (MTU, Syndicat des travailleurs migrant) par le gouvernement de la République de Corée (Corée du Sud) dans la matinée du 13 décembre 2007.

Kajiman Khapung, président du MTU, Raju Kumar Gurung (Raj), vice-président et Abul Basher M. Moniruzzaman (Masum), secrétaire général auraient été emmenés, à l'aube du 13 décembre, du centre de détention de Cheongju (dans la province du Chuncheong du Nord, au sud de Séoul) où ils étaient détenus depuis leur arrestation lors d'une vague de répression ciblée le 27 novembre, à l'aéroport international d'Incheon et renvoyés de force vers leurs pays respectifs (le Népal et le Bangladesh). En expulsant ces trois hommes par la force, le gouvernement sud-coréen n'a de toute évidence pas procédé à une évaluation complète et individuelle de la situation de chacun d'eux.

Amnesty International s'inquiète de ces expulsions qui représentent une violation grave du droit à la liberté d'association et une atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs migrants.

Cette action est une mesure répressive décidée par les autorités gouvernementales pour empêcher le MTU de mener des activités syndicales légitimes de manière indépendante. Elle représente également une tentative grave du gouvernement de priver les travailleurs migrants de leurs droits syndicaux, droits protégés par la Constitution sud-coréenne au même titre que le droit à la liberté d'association.

Par cette action, les autorités gouvernementales, notamment les responsables du ministère de la Justice, auraient rompu leur promesse de ne pas procéder à des expulsions tant que la Commission nationale des droits humains n'aurait pas terminé son enquête et émis des recommandations.

La décision de renvoyer de force vers leurs pays d'origine des cadres du syndicat des travailleurs migrants semble s'inscrire dans la logique de répression menée depuis août 2007 contre les travailleurs migrants en situation irrégulière en Corée du Sud.

Complément d'information

Dans une déclaration rendue publique le 3 décembre (index AI : ASA 25/007/2007), Amnesty International s'était inquiétée de l'arrestation du président, du vice-président et du secrétaire général du MTU et avait exprimé sa crainte voir Kajiman Khapung, Raj et Masum expulsés de manière arbitraire vers leurs pays d'origine respectifs, en dehors de toute procédure légale.

Kajiman Khapung, président et Masum, secrétaire général, avaient été arrêtés devant chez eux alors qu'ils s'apprêtaient à se rendre à une manifestation organisée devant les bureaux du service de l'immigration à Séoul. Le vice-président du syndicat, Raj, avait été arrêté devant l'usine où il était employé. Ils avaient été placés en détention pour séjour irrégulier.

Amnesty International avait déclaré qu'elle considérait Kajiman Khapung, Raju Kumar Gurung et Abul Basher M. Moniruzzaman comme des prisonniers d'opinion et avait exhorté le gouvernement sud-coréen à libérer les trois hommes sans délai et sans condition. L'organisation avait appelé le gouvernement sud-coréen à ne pas les renvoyer de force vers leurs pays respectifs avant d'avoir procédé à une évaluation

complète et individuelle de la situation de chacun d'eux, en tenant compte des garanties prévues par la loi et en respectant leur droit de faire appel de la décision auprès d'une instance supérieure.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>